



ILE DE
FRANCE

Infos.Fédé IDF

N°23 - JUILLET 2024

LE MOT DU PRESIDENT



Au moment de rédiger cet édit, je prends connaissance des résultats des élections législatives. Alors que les sondages prévoient une large victoire du RN, l'assemblée nationale est maintenant composée de trois blocs. Il est toutefois heureux que l'extrême droite n'ait pas obtenu la majorité. Ces propos n'engagent que ma personne, et en aucun cas notre section régionale. Comme en 2022 aucune majorité

ne s'est dégagée. Notre Pays rentre dans une zone de turbulences alors que de nombreux problèmes sont toujours devant nous.

N'oublions pas que nous avons un déficit de 3000 milliards et que la France présente un déficit budgétaire depuis 1974. Nos enfants, petits enfants voire arrière petits enfants vont supporter le poids de cette dette. Par ailleurs, le taux de pauvreté ne cesse d'augmenter. Souhaitons que les "nouveaux élus" prennent en considération les desiderata des Français. Pour les retraités, je reprends et partage les propos de la CFR à laquelle notre fédération adhère :

"La CFR souhaite que les pensions soient à minima indexées sur les prix. Par ailleurs la CFR souhaite que le parlement soit saisi le plus rapidement possible des textes concernant l'autonomie, le grand âge, la fin de vie et l'emploi des séniors."

Le 21 mars nous avons tenu notre assemblée générale annuelle. Les participants étaient heureux de se retrouver rue Masseran au siège de La fédération nationale des caisses d'Épargne. Nous avons accueilli avec grand plaisir nos nouveaux adhérents. En effet au début de l'année nous avons lancé au niveau national une campagne d'adhésions. Pour notre région, nous avons augmenté de 10% le nombre de nos d'adhérents.

Lors de cette AG nous avons eu le plaisir de recevoir Madame Carole Sottel nouvelle DRHS de la CEIDF.

Dans ce numéro, nous vous proposons le compte-rendu de cette AG.

L'activité de notre section régionale est maintenant prioritairement tournée vers l'organisation des 36^{ème} assises nationales.

En outre, 9 représentants de notre section régionale ont participé aux euro rencontres. Lors de celles-ci a été adopté le texte final qui devra être transmis à Bruxelles sur l'autonomie des personnes âgées à domicile. Il est à noter que pour la synthèse finale, le texte proposé par la France représente les 3/4 de celle-ci.

Nous sommes rentrés dans la saison estivale. Nonobstant les nuages qui s'amoncellent sur le devenir de notre pays, je vous souhaite un bel été et je compte sur votre présence lors de nos assises les 3,4 et 5 octobre.

A très bientôt j'espère.

Bernard d'ARAQUY,
Président FNRCE SECTION IDF
et Président FNRCE

À NOTER DANS VOS AGENDAS !

DU 3 AU 5 OCTOBRE 2024

ASSISES NATIONALES DE LA FNRCE À PARIS

Contact : www.assisesparis2024.fr

ACTIVITÉS DE NOTRE FÉDÉRATION

AU NATIONAL :

JEU. 5 SEPT. 2024 BUREAU NATIONAL
JEU. 3 OCT. 2024 CONSEIL FEDERATION NATIONALE
MAR. 12 NOV. 2024 BUREAU NATIONAL
JEU. 10 DÉC. 2024 CONSEIL FEDERATION NATIONALE

SÉCTION REGIONALE IDF :

MAR. 20 AOÛT 2024 CONSEIL FNRCEIDF
JEU. 21 NOV. 2024 CONSEIL FNRCEIDF

FLASH- INFO - VVF

Suite à la vente du parc immobilier vacances de la CGR et dont VVF est gestionnaire, les avantages pour 2024 sont maintenus :
-25% de remise pour les résidences CGR
-10% de remise pour les autres.

IMPORTANT DES COTISATIONS

Pour des raisons pratiques, nous privilégions le règlement par prélèvement automatique ou virement même si les paiements par chèque sont acceptés.

Notre région IDF compte actuellement environ 700 adhérents sur 5000 au National.

Cela nous place au premier rang avec un poids de 14% pour notre région.

Vos cotisations nous permettent de financer, outre l'organisation de notre Assemblée générale, le journal régional Ile de France « INFOS-FEDE »

et la revue du « Courrier des Retraités » qui restent nos principaux liens d'information auprès de l'ensemble de nos adhérents.

N'oubliez pas de cotiser !!

LES MEMBRES DU CONSEIL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FNRCE SECTION RÉGIONALE IDF

21 MARS 2024 - 5, RUE MASSERAN PARIS 75007

RAPPORT MORAL**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FNRCE SECTION REGIONALE IDF**

La séance est ouverte à 14 heures dans l'amphithéâtre de la fédération nationale des Caisses d'Épargne. **Michel Blumenfeld** remercie les nombreux participants et présente les intervenants qu'il remercie aussi chaleureusement. **Bernard d'Araquy** intervient et se félicite de la présence d'**Eric Lelay** et de **Jean Claude Missonier**, ancien président de la section locale IDF.

1 - INTERVENTION DE CAROLE SOTTEL, DRHS, MEMBRE DU DIRECTOIRE DE LA CEIDF.

Elle exprime sa satisfaction de participer à cette AG car, dit-elle, « Vous êtes la mémoire de la CEIDF ». **Carole Sottel** se présente brièvement : entrée à la Caisse en décembre 2022, après 21 ans passés à BNP Paribas. Elle insiste sur les valeurs de la Caisse d'Épargne et présente sa gouvernance. Les résultats financiers sont inférieurs à

ceux de 2022 mais restent bons et ce dans un contexte géopolitique et d'inflation difficile. Il a fallu aussi affronter la hausse des taux. **Carole Sottel** souligne un point important : la Caisse recrute. 550 recrutements ont été effectués depuis 3 ans. Mais il reste à déplorer de nombreux départs. Sont alors montrées à l'assemblée les affiches et une vidéo pour une campagne de recrutement incarnée par les collaborateurs. Par ailleurs elle précise que la loi exige 40 % de femmes dans les cadres dirigeants, or à la CEIDF, il y en a 50%. Dans la formation, un important investissement est réalisé. En ce qui concerne la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) quelques exemples sont cités et une vidéo est présentée sur le mécénat. Chaque année, 40 agences sont rénovées. **Carole Sottel** rappelle que la CEIDF est partenaire premium des JO et soutient les athlètes dans le respect social des CE.

2. INTERVENTION DE FRÉDÉRIC BOURG

Frédéric Bourg a réalisé un point sur la situation de place du système de santé. Il a souligné que la tendance démographique de vieillissement de la population combinée aux dispositions réglementaires de transfert des charges de l'assurance maladie vers les complémentaires santé aboutissaient à une augmentation à la fois significative et

chronique des dépenses de santé pour l'ensemble des mutuelles. Pour sa part BPCE Mutuelle demeure attachée à limiter au maximum l'augmentation des cotisations sans toutefois pouvoir ignorer les impératifs d'une gestion à l'équilibre de ses contrats. Ainsi les hausses de cotisations appliquées à la gamme ASV sont à la fois inférieures aux augmentations observées sur le marché et à la hausse du PMSS (*Plafond Mensuel de Sécurité Sociale*) Pour illustration hausse de 4,9% de la cotisation ASVO en 2024 alors que la moyenne du marché s'établit à 7,3% et que le PMSS augmente de 5,4%. La mutuelle poursuit par ailleurs ses actions de redistribution exceptionnelle, ses résultats le lui permettant, avec 50% de remise sur la cotisation du mois d'avril 2024.

S'agissant du réseau de soins Santclair, **Frédéric Bourg** encourage les adhérents à utiliser le réseau, celui-ci garantit en effet aux adhérents la qualité des équipements (lunettes, audio prothèses par exemple), la qualité de service rendu par le professionnel, de moindres restes à charge, et le tiers payant à hauteur des garanties. À la question posée de l'accès aux professionnels du réseau de soins dans certaines régions frappées par les déserts médicaux, **Frédéric Bourg** répond que cette situation est effectivement préoccupante mais que la problématique est bien plus large que celle du réseau de soins qui n'a malheureusement pas la capacité de faire apparaître des professionnels de santé où il n'y en a pas.

Frédéric Bourg est ensuite intervenu pour présenter l'impact de la réforme des retraites de place sur les régimes de retraite de la CGP. En synthèse, les personnes déjà retraitées ne sont évidemment pas touchées par la réforme. Pour les personnes non retraitées, 16 000

sur 50 000 dans le régime de maintien de droits et 106 000 sur 130 000 dans le régime de retraite supplémentaire subiront les impacts de la réforme.

3. LECTURE DU RAPPORT MORAL PAR BERNARD D'ARAQUY.

"J'ai le plaisir de vous présenter au nom du conseil de notre section régionale le rapport d'activité pour l'année écoulée. Depuis notre dernière Assemblée, des collègues nous ont malheureusement quittés. Parmi eux, Gaëtan TOURETZ qui était membre de notre conseil. Beaucoup d'entre vous l'ont connu. Il était affecté à la DRH. Il a été un de mes proches

collaborateurs alors que j'occupais le poste de DRHS. Après mon départ, il a continué sa mission auprès de mes successeurs. Je ne peux que louer sa grande disponibilité et sa gentillesse. Durant les 3 années écoulées 75 collègues affiliés à notre section régionale sont décédés. Cela représente 10% de nos adhérents.

Alors que la crise sanitaire est derrière nous, nous ne pouvons qu'être inquiets quant à la situation internationale et à ses conséquences sur l'activité de notre Pays. L'invasion de l'Ukraine par la Russie est entrée dans sa troisième année. Les actes odieux commis par le Hamas le 7 octobre dernier et les représailles du gouvernement israélien contrevenant au droit international ont déstabilisé le Moyen Orient. Comme je l'indiquais dans notre dernier journal Info Fédé IDF nous condamnons fermement la violence d'où qu'elle vienne, les principales victimes étant les populations civiles des 2 côtés. Nous assistons malheureusement à la résurgence de l'antisémitisme en France et dans le monde, ce qui est inquiétant et hautement condamnable.

Depuis notre AG du 24 mars 2023, votre conseil a tenu plusieurs réunions : le 15 juin, le 5 septembre et le 10 novembre. Ces réunions précèdent généralement celles du conseil fédéral national, permettant ainsi de faire remonter les questions que la section régionale souhaite voir aborder sur le plan national.

Dans le cadre de la préparation des assises Paris 2024, nous avons décidé de faire appel à une société qui s'occupe d'événementiel, l'AREP que nous avons rencontrée le 23 Avril. Suite à cette rencontre un comité de pilotage a été créé afin de suivre l'évolution du projet. Ce comité a tenu 2 réunions le 9 mai et le 5 septembre. Nos délégués à BPCE mutuelle ont participé à l'AG de cette dernière le 13 juin.

Du 15 au 21 mai 2023, 12 représentants de notre section régionale participaient aux Eurorencontres dans la Principauté d'Andorre. A l'occasion de ces rencontres j'ai intégré le CA de cette institution. Le thème de l'année 2023 était : la fracture sociale due aux exigences du numérique.

Cette année les Eurorencontres se déroulent à Majorque du 16 au 21 mai 2024 et la réflexion commune porte sur l'autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile. Notre bureau national a souhaité que le texte proposé par notre fédération soit l'émanation de chaque section régionale. En conséquence, chacune d'entre elles a travaillé sur ce thème et l'a fait remonter au national. Une commission a ensuite établi une synthèse des différentes contributions régionales.

Dans notre dernier info fédé IDF (n°21) vous avez eu connaissance du texte proposé par Patrice Pigot, adopté par notre conseil fédéral régional après de légers amendements.

Comme nous l'avons fait en 2022, en tant que Président National de notre fédération, j'ai envoyé au président de la Caisse générale de Prévoyance et à son Directeur général un courrier demandant de bien vouloir étudier une revalorisation des retraites maintien de droits et de la retraite supplémentaire, eu égard au fait que l'ARRCO et l'AGIRC avaient décidé d'une revalorisation de 4,9% des retraites à compter du premier novembre 2023. Les retraites servies par la Carsat (CNAV en Ile de France) ont été revalorisées à partir de la pension du mois de janvier 2024.

Le CA de la CGP, lors de sa séance du 5 décembre, a voté la revalorisation de la retraite maintien de droits de 3,50% à compter du premier janvier 2024. Malheureusement il n'en a pas été de

même pour la retraite supplémentaire. Frédéric Bourg Directeur général d'EPS nous informera sur l'évolution possible de cette dernière.

Précédemment je vous indiquais que nos délégués à la mutuelle avaient participé à l'AG 2023 et bien sûr participeront à l'AG du 13 juin prochain à Bordeaux. Je ne puis que vous engager à prendre contact avec l'un d'eux lorsque vous rencontrez des difficultés avec la mutuelle. Nos délégués se feront un devoir de prendre les moyens nécessaires pour résoudre votre problème. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à communiquer leurs coordonnées téléphoniques dans notre info fédé IDF N° 21 et que vous retrouverez en p 4 de ce bulletin.

Comme je l'indiquais au début de ce rapport, en 3 ans nous avons perdu 10% de nos adhérents. Je ne puis qu'inciter chacun d'entre vous à contacter des collègues retraités pour les inviter à nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus notre voix portera. Avant de passer au vote sur ce rapport je suis à votre disposition afin de répondre à vos éventuelles interrogations."

Le Président de la Section Régionale IDF, Bernard d'Araquy

Aucune question dans la salle.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité. Le président demande s'il y a des candidatures pour la section régionale. Jean Louis Monnet se présente. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

4. INTERVENTION DU TRÉSORIER MICHEL SAMPOL Y OLIVER

Lecture du rapport financier.



COTISATIONS		
693 COTISATIONS DONT 5 NOUVELLES	MONTANT DES COTISATIONS : 31 470 €	MOYENNE PAR COTISANT : 45,41 € (45,23 en 2022)
QUOTE PART VERSÉE À LA FÉDÉRATION NATIONALE : 12 474 €	RESTE À LA FÉDÉRATION ILE DE FRANCE (31 470 - 12 474) = 18 996 €	PROGRESSION DE 952 € PAR RAPPORT À 2022

NOMBRE D'ADHERENTS		
693 COTISATIONS REÇUES soit 22 de moins qu'en 2022	EN 2023 NOUS AVONS ENREGISTRÉ 5 COTISATIONS NOUVELLES, soit 10 de moins qu'en 2022	DÉMISSIONS, DÉCÈS, = 30 (27 décès, 3 démissions) 60 ADHÉRENTS N'ONT PAS RÉPONDU À NOS DIFFÉRENTS COURRIERS.

SOLDE PAR ADHERENT
LA PART RESTANT À LA FÉDÉRATION IDF S'ÉLEVANT À 18 996€ POUR 693 ADHÉRENTS, LE SOLDE MOYEN PAR COTISANT EST DE 27,41€ CONTRE 25,23€ EN 2022, EN LÉGÈRE HAUSSE CETTE ANNÉE.



Jacques Gauthier lit à son tour le rapport des Contrôleurs aux Comptes. Nous, soussignées, **Elisabeth DESANNAUX** et **Martine NOGUES**, contrôleurs aux comptes, avons procédé le mercredi 7 février 2024, dans le cadre du statut de notre Fédération, à la vérification des comptes et des écritures de l'exercice 2023. Les vérifications que nous avons effectuées ont démontré que :

- Les écritures passées sur le livre de comptabilité ont toutes leur justificatif.
- Les rapprochements bancaires (compte-livret et compte-courant) sont en conformité avec le livre de comptabilité. Nous n'avons décelé ni erreur, ni anomalie. À l'issue de nos travaux, nous pouvons assurer que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image exacte du compte de résultat et du bilan au 31 décembre 2023. N'ayant pas de remarque particulière à formuler et les comptes annuels étant concordants, nous proposons au Président de vous demander de voter afin de donner quitus aux administrateurs et bien sûr, au trésorier, **Michel Sampol Y Oliver, Elisabeth DESANNAUX, Martine NOGUES**. L'assemblée vote et quitus est donné au président et au trésorier.

5 INTERVENTION DE MONIQUE BOUTAVIN, PRÉSIDENTE DE LA SECTION RÉGIONALE DE LANGUEDOC ROUSSILLON ET SECRÉTAIRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DONT BERNARD D'ARAQUY EST LE PRÉSIDENT.



Elle précise que depuis 2022 le fonctionnement de ladite fédération a été modifié. Des commissions inter régionales ont été créées comme celles du recrutement, de l'accompagnement pour les proches lors d'un décès. En ce qui concerne la commission maintien à domicile des personnes âgées en toute autonomie, 16 contributions régionales fort intéressantes ont été adressées à la fédération. Le bureau national s'est réuni 4 fois, ainsi que le CFN. **Monique Boutavin** souligne le rôle de la fédération auprès de Frédéric Bourg pour la revalorisation des pensions. En 2025, le bureau sera renouvelé.

6. INTERVENTION DE SYLVIE GRILLET, PRÉSIDENTE DE L'AMICALE DES RETRAITÉS BPCE



Celle-ci présente son parcours et l'activité de l'amicale. In fine **Jacques Gauthier** présente le document rédigé par la commission « PAP »- « Préparer, Anticiper, Prévenir » que vous trouverez dans le prochain Infos Retraités et qui est destiné à vous aider dans les moments difficiles de la vie tel un décès. Pour notre section 3 correspondants ont été désignés : **J. Poissonnet-Goix, Michel Blumenfeld et Jacques Gauthier**. Une formation leur sera dispensée courant Juin. **Jacques Gauthier** rappelle l'existence de l'ADJF qui organise sorties et voyages et la tenue des assises nationales qui se dérouleront du 3 au 5 octobre à Paris. Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 15 juillet.

À 17 heures 30 **Bernard d'Araquy** clôt les travaux et invite les participants à se rendre au buffet qui se tiendra dans ces mêmes locaux, mis gracieusement à notre disposition par exemple.

EURORENCONTRES 2024



Sous l'égide du président espagnol, Monsieur Francisco Ramirez Munuera, les Eurorencontres se sont déroulées du 16 au 21 mai à Majorque. Elles ont rassemblé 167 participants : retraités d'Espagne, d'Italie, du Portugal et de France. La délégation française, au nombre de 25 était représentée par les sections PACA, Languedoc -Roussillon, Aquitaine et Ile de France avec 9 participants.

Cette année, la thématique portait sur l'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES DANS LE CADRE DU MAINTIEN A DOMICILE. La contribution française, fruit des réflexions de toutes les sections régionales, a été appréciée et a contribué à l'élaboration d'un texte final qui sera transmis à Bruxelles pour étude et propositions. Pour rappel, la réflexion de la section Ile de France a été publiée en intégralité dans notre journal de janvier dernier. Le lieu et le thème de l'an prochain seront communiqués ultérieurement.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE BPCE-MUTUELLE 11 JUIN 2024

Avant l'Assemblée générale de BPCE Mutuelle, nos délégués ont assisté à une réunion avec les administrateurs retraités.

Nous ont été présentés les travaux sur les contrats en vigueur. Accompagnée d'un cabinet conseil, une commission technique a analysé les produits et comparé nos garanties à celles d'autres mutuelles ou compagnies d'assurances. Il s'avère que pour ASV Optimum nous sommes dans le haut de la gamme et pour ASV premium nous sommes en très haut de gamme.

Ce fut aussi l'occasion de transmettre aux administrateurs des demandes d'adhérents afin de faire évoluer notre site et aussi de faciliter certaines démarches.

Les résultats financiers de notre mutuelle continuent à être bons malgré les réguliers transferts de charge de la sécurité sociale vers les mutuelles. Notre mutuelle travaille toujours à mieux protéger ses adhérents et à leur offrir un niveau de garanties le meilleur possible, tout en limitant au maximum les hausses de cotisations. Comme l'an dernier les adhérents ont pu bénéficier d'un demi mois de gratuité en avril.

Les résultats de l'enquête de satisfaction clients sont toujours excellents ce qui permet à BPCE Mutuelle d'être à nouveau certifiée AFNOR.

Une innovation est en cours de test :

Dans deux régions pilotes est actuellement proposée, pour les salariés, une surcomplémentaire santé, optionnelle, appelée Sérénité Or. Selon les résultats elle pourrait être étendue à d'autres régions avant une proposition généralisée à l'ensemble des salariés.

De la même façon que pour les salariés, s'agissant des garanties proposées aux retraités, la commission technique de BPCE Mutuelle après avoir comparé nos garanties à l'offre de marché est en train d'étudier leurs évolutions futures.

Suite à la demande de notre fédération, un guide a été remis à tous les délégués mutuelle afin qu'ils puissent répondre au mieux aux adhérents.

LES DÉLÈGUES POUR NOTRE RÉGION D'ILE DE FRANCE :

Yamina Alexis : tel : 06 71 12 91 85
et Parice Pigot comme suppléant : tel : 06 62 54 97 83

Danielle Déchamps : tel : 06 11 66 35 03
et Jacques Gauthier comme suppléant : tel : 06 49 93 74 72

Janine Poissonnet-Goix : tel : 06 37 17 23 24
et Michel Blumenfeld comme suppléant : tel : 06 08 05 77 88

LES LIENS

Ensemble Protection Sociale

4/14 rue Ferrus - CS 80042 - 75683 Paris cedex 14 - Tél : 01 44 78 12 00

Assistant social : Gérard Guinot - Tél : 01 44 76 12 16

Action.sociale@eps.caisse-epargne.fr - www.ensembleprotectionsociale.fr

CGP - Médiateur : Serge Huber - 4/14 rue Ferrus - CS 80042 - 75683 Paris cedex 14

BPCE-MUTUELLE : bpcemutuelle@eps.caisse-epargne.fr

Résidence de Vacances : vvf-villages.fr

Comité d'Entreprise : www.cseceidf.com

Association des Joyeux Fétards - ADJF : www.adjf.net courriel : fetards@adjf.net

Fédération Nationale des Retraités des Caisses d'Epargne :

www.fnrce.fr

Courriel de la FNRCE-IDF : fédération.ret.ce.idf@orange.fr

Adresse postale : FNRCE-IDF - Jacques Gauthier

4, square Leon Bourgeois - 77410 Claye-Souilly

NOS DISPARUS

Sont venus s'ajouter à la liste déjà reçue dans le précédent numéro les noms de Mesdames et Messieurs :

Marie-Hélène BELIN,
Jean-Claude CLARAC,
Danielle COLLOT,
Dorothea FLEURIOT,
Robert EURYALE,
Hélène EXCOFFIER,
André GALLO,
Xavier HENRY,
Marcel JOLY,
Bernard JUIGNÉ,
Odette LE GOFF,
Jacques LE BORGNE,
Albert LION-CERF,
André MARTIN,
Pierre MICHELET,
Daniel OBIGAND,
Marie-France RAIMBAULT,
Philippe RUSPINI,
Henriette SALMON,
Gaëtan TOURETIA,
Catherine URKIA,
Jacques VOLBART.

Nous avons une pensée pour eux et leurs proches.

Cette liste, établie à partir des décès qui nous ont été signalés, n'est malheureusement pas exhaustive. Merci de nous informer de nos omissions bien involontaires.

POUR MEMOIRE

Pensez à consulter le site de la Fédération des Retraités section régionale IDF.

Vous pourrez prendre connaissance des nouvelles parutions et vous exprimer.

fnrce.fr

puis sélectionnez la section régionale IDF.

EXPRIMEZ VOUS !

Vous pouvez écrire des articles pour enrichir nos rubriques, partager vos bons plans et bonnes adresses, vos coups de cœur, vos questions.

Envoyez-nous vos textes

et articles : par courriel :

infos.fedeidf@yahoo.fr

ou par la poste :

Infos.Fedeidf - Jacques Gauthier

4, square Léon Bourgeois

77410 Claye-Souilly

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN DE LIAISON : INFOS.FEDE IDF :

Bulletin édité par :

Fédération des Retraités des Caisses d'Epargne Région IDF

Bernard d'Araquy-Président

5, rue Masseran

75007 - PARIS

Courriel : fédération.ret.ce.idf@orange.fr

Directeur de la Publication : Bernard d'Araquy

Comité de rédaction :

Bernard d'Araquy Président, Yamina Alexis, Michèle Autour,

Amparo Bonnet, Danielle Déchamps, Jacques Gauthier, Patrice Pigot,

Janine Poissonnet-Goix, Chantal Saliba, Michel Sampol y Oliver.

Tiré en 750 exemplaires